

Image not found or type unknown



Pas de Visite médicale,arrêt maladie,dde de démission de l'employ

Par **mariebof35**, le **11/09/2015** à **10:59**

Bonjour,rnrnJe suis secrétaire embauchée en CDI depuis le 7 avril 2015. Mes patrons critiquent constamment mon travail (depuis la fin de période d'essai). Je n'ai pas effectué de visite médicale préalable à l'embauche (malgré mes demandent orales). J'en suis à mon deuxième arrêt de travail pour souffrance au travail. rnEn l'informant de mon deuxième arrêt de 15 jours, ma responsable m'a laissé un message téléphonique en modifiant mes horaires de travail et me suggère de démissionner si je ne suis pas contente. rnJe précise que pendant ma période d'essai, nous étions d'accord pour modifier les horaires (je termine à 17 h 30, au lieu de 18 h) car ça me faisait terminer trop tard par rapport à ma vie de famille. Et que si cela ne lui convenait pas je ne restais pas dans l'entreprise. Nous avons signé un avenant le 1er septembre. rnJe lui ai envoyé une demande de rupture conventionnelle. rnSi elle refuse qu'elles sont les recours?rnVous imaginez bien qu'y retourner me paraît compliqué...rnMerci pour votre aide.